

**Délibération 2023-094**

**SEANCE DU 05 DECEMBRE 2023**

Date de la convocation : mercredi 29 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 16  
Nombre de conseillers votants : 16

L'an deux mil vingt-trois, le mardi cinq décembre, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, OHEIX Yoann, LELUBEZ Marlène, DUPONT Joël, VASSELIN Denise, BEHELLE Anthony.

**Excusés :** BURNEL Sébastien, LELANDAIS Guillaume, TRAVERT Dominique.

**Secrétaire de séance :** LELUBEZ Marlène

**Objet : PERSONNEL COMMUNAL – CONTRAT ACCROISSEMENT ACTIVITE**

Monsieur le Maire fait savoir qu'il convient d'ouvrir un poste non permanent afin de couvrir un besoin non permanent au service technique. Ce nouveau besoin est lié aux manifestations de fin d'année ainsi qu'à la tempête du mois de novembre qui a engendré une charge de travail supplémentaire.

Il propose donc d'ouvrir un poste d'adjoint technique 1<sup>er</sup> échelon à temps non complet (21h/35h), à partir du 6 décembre 2023 pour une durée de 6 mois renouvelable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord à la création du poste non permanent présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS